ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

[Appel à projet] Prévention et promotion de la santé - environnement avec et pour les populations vulnérables

Santé-Environnement

Mots clés

habitat inégalités sociales de santé participation citoyenne pollution produit chimique santé mentale végétalisation

Mise à jour de cette page :
02/07/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du mercredi 17 décembre 2025 au vendredi 22 mai 2026

Publics :
Professionnels
Salariés

Lien externe
Lien vers l'appel à projet

Personne contact
projets@fdf.org

Organisateur

- Fondation de France

La nouvelle stratégie de soutien à la « santé-environnement » de la Fondation de France s'inscrit dans un contexte de transformation du paysage de la santé environnementale, marqué notamment par le changement climatique, l'évolution des expositions environnementales et de leurs impacts sur la santé, mais aussi par les transformations des modes de vie, des pratiques de mobilité et des usages des territoires. Ces évolutions modifient les profils d'exposition des populations et renforcent, voire reconfigurent, les inégalités sociales et territoriales de santé.

Objectifs et thématiques

Cet appel à projets vise à soutenir **des initiatives de « recherche-action »** qui contribuent à l'amélioration de l**a prévention et de la promotion de la santé-environnement** en France (Métropole et Outre-mer), en associant étroitement les acteurs dans leur diversité (associations, citoyens, scientifiques, élus, gestionnaires de territoires…), pour la production de connaissances et leur traduction en actions concrètes sur le terrain.

L'objectif de cet appel à projets est de financer des actions visant à :

- Prévenir les **pathologies et les troubles psychiques**, protéger les populations vulnérables face aux expositions nocives et renforcer des environnements favorables à la santé ;
- Créer des **dynamiques de coopération** intersectorielle sur le long terme, en soutenant des projets intégrant des mécanismes durables de gouvernance partagée, de coordination ou de mise en réseau ;
- Renforcer les **capacités d'action** des territoires, des associations et collectifs citoyens.

Lieux d'exposition étudiés :

- **Espaces de vie individuels et collectifs** (logements privés, espaces publics urbains ou ruraux…)
- **Espaces de travail et lieux d'apprentissage** (de la petite enfance à l'enseignement supérieur)

Sujets de recherche-action :

- **Déterminants environnementaux de la santé** : vagues de chaleur/de froid, pollution de l'air, bruit, etc.
- **Environnements extérieurs favorables à la santé** : espaces végétalisés, espaces de vie sociale apaisés, etc.
- **Environnements intérieurs favorables à la santé** : ventilation, prévention et sensibilisation concernant l'humidité, les polluants, etc.
- **Sensibilisation aux impacts des produits utilisés et/ ou pratiques**, en lien avec les risques et bénéfices environnementaux.

Les publics concernés par les projets soutenus

Ils doivent relevés d'au moins l'une des vulnérabilités suivantes :

- **Vulnérabilités biologiques** : femmes enceintes, jeunes enfants, personnes âgées ou personnes atteintes de maladies chroniques…
- **Vulnérabilités sociales et économiques** : précarité, l'isolement, la pauvreté énergétique, habitants de logements insalubres ou situés à proximité d'axes routiers ou de zones industrielles…
- **Vulnérabilités territoriales et environnementales** : habitants d'environnements exposés à la pollution de l'air, au bruit, à la chaleur ou au manque d'espaces verts et bleus…
- **Vulnérabilités professionnelles** : les travailleurs exposés à des nuisances spécifiques, chaleur, poussières, produits chimiques, bruit, postures pénibles, souvent dans des emplois précaires ou peu protégés.

Les structures éligibles

Cet appel à projets s'adresse à des organismes qui doivent avoir un ancrage local en France (Métropole et Outre-mer), être sans but lucratif et à gestion désintéressée.

Il vise des projets portés par **des alliances rassemblant la société civile** : les associations et les collectifs de citoyens (habitants, parents, travailleurs exposés, étudiants…), les acteurs de la promotion et de la prévention en santé-environnement, les professionnels de santé, les professionnels de l'éducation et de la petite enfance, les acteurs du médico-social, les équipes de recherche, les acteurs pédagogiques, les collectivités territoriales et autres instances publiques et/ou des acteurs privés, lucratifs ou non.

Plus d'informations sur les modalités et l'appel à projet via ce lien

Date limite de réception des dossiers : 22 mai 2026 à 00h